

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 5 janvier 2015

L'an deux mil quinze et le 5 janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 30 décembre 2014.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : M. BAUJARD Roland – Mme CHUZEVILLE Nathalie – MM.DENUELLE Sixte – DORY Sylvain – Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh – M. FOREST Daniel – Mme GUIGNIER Chantal – MM. OLIVIER André – POURREYRON Cyril - SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.

Nomination du secrétaire de séance : Mme Nathalie CHUZEVILLE

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Eclairage église

Après avoir reçu le devis de M. PEYNET d'un montant de 3310€ pour l'éclairage de l'église, Monsieur le Maire a rencontré M. MOLITOR du SYDER pour évaluer le coût. Le SYDER propose un devis de 10500€ pour les mêmes prestations ; Le choix est donc de poursuivre avec M. PEYNET pour l'éclairage du clocher (intérieur et extérieur)

Avenant assistance juridique

Monsieur le Maire expose que la commune de Vauxrenard a recours à la « mission assistance juridique » du Centre de Gestion de la Fonction Publique, le montant de la participation financière due pour cette mission s'élèvera à 161€ pour 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité de poursuivre le recours à la « mission assistance juridique » et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention A.J n° 01.09.

Préparation des vœux du maire

Le Maire présentera les vœux de l'ensemble du Conseil Municipal vendredi 9 janvier à 19 heures. Il sera proposé aux associations qui le désirent d'intervenir.

Budget 2015

Le contexte national général n'est pas évident compte tenu de la réduction annoncée par l'Etat de ses dotations aux communes (pour Vauxrenard cela représente 60% de ses recettes de fonctionnement)

La Communauté de Communes devrait reconduire la dotation de solidarité.

Les budgets ne pourront pas être établis avant le 15 mars, date à laquelle la direction des Impôts devrait nous communiquer les montants alloués.

Pour le contexte local, M. Baujard a pu faire quelques constats à fin 2014:

- Le règlement exceptionnel de dettes de l'exercice précédent (Emeringes, Tête, Bacconnier)
- L'effort de recadrage de certaines dépenses de fonctionnement a permis de faire des économies
- 2014 a été une année avec de gros investissements (centre bourg).

Les charges à caractère général représentent la moitié des charges de fonctionnement, l'effort de maîtrise devra porter principalement sur ce secteur.

En investissement, il faut s'attendre à un probable ralentissement par rapport à 2014.

Pour 2015, en recettes de fonctionnement, on peut penser que Vauxrenard, petite commune rurale, devrait avoir sensiblement les mêmes subventions qu'en 2014, il faudra augmenter les impôts des administrés.

En recettes d'investissement : il y aura moins de subventions étant donné la diminution des « grosses » opérations.

La dette « emprunt » de la commune s'élève à 146 000€ : 18500 pour la lagune (2004-2018), 78500 (2006-2021) pour le restaurant scolaire et 49300 (2014-2029) pour l'aménagement du bourg)

Les budgets annexes (CCAS et assainissement) devraient être reconduits comme en 2014.

Liste des propositions d'investissement pour 2015 :

- Les travaux de sécurité du bourg réalisés par l'entreprise Tête en fin d'année seront payés en début d'année pour un montant de 24254€ subventionné pour 10400€.
- L'entreprise Foltz de Fleurie interviendra sur les plafonds de la mairie pour un montant de 2736€.
- La toiture de la mairie sera refaite en juillet 2015 par l'entreprise Aufrand d'Emeringes (devis de 53000€ subventionné à hauteur de 31800€)
- Le monument aux morts devrait être refait (avis défavorable des Bâtiments de France à ce jour) pour un coût total envisagé de 20000€, une subvention de 2000€ a été acceptée par Mme LAMURE.
- Transformation du terrain de tennis ouvert à des activités plus largement festives (boules...) pour un montant d'environ 5000€ en 2015, opération à poursuivre en 2016.
- Projet classe mobile pour la rentrée 2015 : coût total 9000€ avec une subvention prévue de 1500€.
- Travaux forestiers 2015 : devis de 9200€.

Propositions d'étude de projets :

- Carte communale avec le Bureau Latitude : frais étude à prévoir : 9000€
- Salle des fêtes : recours à un architecte pour apprécier la faisabilité technique et financière des 2 versions possibles du projet d'extension.
- Voie forestière : frais d'étude à envisager
- Colombarium : opportunité et conditions de réalisation du projet à confirmer.

Voirie communale

Visite de M. BENAS de la CCSB pour établir le programme 2015 pour la voirie communale.

- Sur la route de Bellecombe à Montdenas, création de 2 « garages de croisement »
- Sur la route des « plats », confection d'un fossé bétonné avec cascade pour freiner l'eau.
- Enrobé de la voie communale de la Madone à la maison de B.Mathieu
- Du « chalet en haut du bourg » jusque chez Mme Darbin : le talus s'affaisse...

La passage piéton vers l'église est glissant : voir avec l'entreprise responsable de la mise en place.

Salle des Fêtes : révision de prix de location

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'augmenter le tarif de location de la salle des fêtes au 1^{er} janvier 2015 sur la base suivante : 200€ avec une caution de 200€.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Suite à des remarques de locataires, l'employé municipal vérifiera la propreté de la salle.

Prévoir une meilleure organisation de l'état des lieux de réception de la salle.

Salle des Fêtes : proposition d'évolution

L'OPAC n'est pas opposé à ce que la mairie récupère l'appartement jouxtant la salle des fêtes.

M. RAMAGE, architecte, a pour mission de définir des propositions et de les chiffrer.

A noter aussi qu'il y a des travaux d'entretien de toiture et de chauffage à réaliser.

Réévaluation des loyers d'appartement

Ce point sera remis à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.

Questions diverses

Repas de fin d'année pour les élus et leurs conjoints : il convient à chacun de choisir le menu.

Il y a la possibilité de récupérer des bacs à fleurs en béton (20) à la commune de Belleville pour un montant total de 1000€.

Mardi 6 janvier réunion avec l'Education Nationale pour la rentrée 2015/2016.

SAFER : réunion d'information et d'échange destinées aux maires et personnes en charge du dossier urbanisme.

La société RIEL sera en mairie pour voir avec les secrétaires l'organisation de l'ordinateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 2 février 2015 à 20 h 30**